

Extrait de « Département de l'Eure, dictionnaire des communes » par Charpillon & Caresme

ST-PHILIBERT-SUR-RISLE

Paroisse des : Doy., Baill., Vic. et Elec. de Pont-Audemer. — Parl. et Gén. de Rouen.

St Philibert se trouvant sur les bords de la Risle, n'avait pas de navire pour passer la rivière, il prie, puis se relève, et trouve un bateau envoyé par Dieu sur lequel il monte avec ses compagnons : l'endroit où il aborda prit son nom.

La paroisse, dédiée à St Ouen, avait pour patron l'abbé du Bec.

Raoul, fils d'Asperleng et de Sprota, ayant eu le bonheur de sauver la vie à son frère utérin, le duc Richard, en tuant un ours qui désolait la forêt du Vièvre, reçut en récompense la métairie de St-Philibert qu'Asperleng faisait valoir, avec toutes ses dépendances, y compris la forêt, théâtre de son exploit.

De ce moment, cette métairie prit le nom d'Aleu de St-Philibert et ensuite de baronnie, car Raoul était devenu l'un des principaux barons de la cour de Richard, qui lui avait également donné les comtés de Bayeux et d'Ivry (2).

Jean, un des enfants de Raoul, d'abord évêque d'Avranches puis archevêque de Rouen, hérita de la terre et seigneurie de St-Philibert ; il en donna la moitié à la cathédrale d'Avranches, se réservant seulement l'autre portion.

Les évêques, d'Avranches barons de St-

Philibert, avaient droit de haute justice qui se tint d'abord dans la paroisse.

Au XIII^e siècle, l'évêque d'Avranches à cause de son fief et manoir de St-Philibert, était tenu au service de 3 chevaliers par 20 jours de garde ; Mgr Robert du Coudray pour un demi-fief, devait un chevalier et le roi devait aussi un chevalier.

Au XIV^e siècle, le fief de St-Philibert était tenu de réparer la motte de la Poterie-Mathieu.

Le chef-lieu de la baronnie de St-Philibert était situé au pied de la côte, du côté de Fréneuse ; la cour en était défendue par une enceinte de murailles qui subsistent encore en partie, flanquées de tours aux quatre coins et à la porte d'entrée. Au milieu était le château des évêques. La chapelle était dédiée à St Jean, et tous les ans, un habitant de St-Philibert devait déposer un bouquet sur l'autel le jour de la fête du bienheureux patron. Pour cette redevance, il avait obtenu droit de chasse au faucon, dans les bois d'Avranches et droit de pacage pour 7 vaches et 1 taureau (1).

En 1420, Thomas Le Grand était curé de St-Philibert-sur-Risle.

Guillaume Bigot, *esc.*, était, en 1553, garde du scel aux obligations de la vicomté et haute justice de St-Philibert-sur-Risle, pour Mgr l'évêque d'Avranches (2).

Thomas Harou et François Toustien, fermiers de la baronnie et prieuré de St-Philibert en 1586, cèdent leur droit au bail à Thomas Harou.

Claude Blin, avocat à la cour, d'abord bailli de la haute justice de St-Philibert en 1669, était bailli vicomtal le 30 août 1663 ; Jean Lizot était alors sergent au bailliage.

En 1703, David-Charles Le Vavas seur, avocat, bailli vicomtal en la haute justice de St-Philibert, était juge de police du bourg et marché de ce lieu.

L'évêque d'Avranches louait, en 1765, plusieurs pièces de terre moyennant 300 l., une demi-acre de pré était louée 36 l.

Fiefs : 1^o LA BÉNEUDERIE. Jacques de Fayel, chevalier vicomte de Breteuil, fait hommage en 1465, pour la Bénéuderie, St-Mac lou, etc. ; sa fille Jacqueline épousa Guillaume de Ferrières, qui fit foi et hommage au roi Louis XI, en sa personne, par lettres données à Tours, le 22 février 1479, de ses terres et fiefs de Formoville, Campigny, la Bénéuderie, etc.

Philémon Le Sens vendit la Bénéuderie, 8^e de haubert, à Christophe de Loubert, *esc.*, sieur de Neuilly, qui en fit hommage le 26 juin 1663.

(1) Inventaire des titres du Bec.

(2) Mme Philippe Le Maître.

(1) Notes Le Prévost.

(2) Manuscrit particulier.

Le 1^{er} septembre 1684, Louis Voisin, acquéreur de Christophe de Loubert, se disait vicomte de tout l'honneur de Montfort comme tenant le fief de la Bénéderie, à St-Philibert-sur-Risle;

2^o LA BUISSONNIÈRE. Le 21 janvier 1667, Robert Harenc en était seigneur;

3^o CARENTONNE. Jacques Rabasse et François Rabasse furent seigneurs de Carentonne à la fin du XVII^e siècle, et au commencement du XVIII^e;

4^o LA COURT ET LE VIÈVRE, quart de haubert, furent probablement détachés par les évêques d'Avranches de leur baronnie de St-Philibert-sur-Risle, à une époque que nous ignorons.

En 1376, Jean du Vièvre tenait par foi et hommage, la moute que prenait sur ses hommes, Jean Martel, seigneur de la Poterie-Mathieu.

En 1480, Guillaume Champion, héritier de Robert Champion, seigneur d'Ecauelon, Bois-Hérault, la Court, etc., épousa Françoise de Montpoignant; il était débiteur, en 1504, envers l'abbaye du Bec, d'une rente de 53 l.

La chapelle qui existait dans le manoir de la Court dédiée à la Ste-Trinité, était à la présentation du seigneur du lieu; Guillaume Champion, clerc, en était alors titulaire.

Le 21 février 1547, Hector de Vipart, baron du Bec-Thomas, seigneur de la Court, etc., maria sa fille avec Jean de Sabrevois, et lui constitua en dot, une somme de 10,000 l.

Hector de Vipart étant mort, ses deux fils, Claude et Nicolas, partagèrent sa succession en 1561; les fiefs de la Court et du Vièvre furent attribués à Claude de Vipart, baron du Bec-Thomas, mort sans enfants en 1579, laissant pour héritier, son frère Nicolas.

Nicolas de Vipart étant lui-même décédé sans enfants, la baronnie du Bec-Thomas, dont dépendait le fief de la Court et celui du Vièvre, passa, vers 1589, à Françoise de Vipart sa sœur, veuve de Jean de Sabrevois.

Anne de Sabrevois, petite-fille de Jean, épousa le 30 mars 1610, Jacques de Beaulieu, auquel elle porta le fief de la Court et le Vièvre; l'année suivante, Jacques de Beaulieu fut condamné à mort par contumace.

En 1646, Jean de Beaulieu avait le titre de seigneur de la Court et du Vièvre.

Le fief du Vièvre était un 8^e de haubert; il avait droit: de basse justice, de moulin banal et droit de pêche.

En 1700, Louis Philippeaux, chancelier de France, avait la seigneurie de la Court

et du Vièvre; sa fille Marie-Catherine épousa Louis-Charles, marquis de Choiseul-Gouffier, auquel elle porta la seigneurie de la Court.

La famille Choiseul-Gouffier posséda le domaine de la Court jusqu'en 1824.

Le château de la Court qui subsiste encore, remonte aux XV^e et XVI^e siècles, il est assis d'une façon très-pittoresque, sur un coteau qui regarde la vallée de la Risle;

5^o LES GRANGES. Un tènement de 62 perches appartenant à Guillaume Gloquet, passa en 1584, à Richard Legras, sieur des Granges;

6^o MARBEUF. En 1540, Marbeuf, 8^e de fief de haubert, relevant de la Poterie-Mathieu, était possédé par les héritiers André de Maimbeville; l'année suivante, il avait été attribué en partage à Jacques de Maimbeville, *esc.*

Le 27 mars 1601, Jean du Loir, *esc.*, conseiller à la cour des comptes de Normandie, était seigneur de Martainville, Vironvay, Marbeuf, etc.

Du Loir: *d'or, à trois fasces ondées de sinople.*

Guy Laignel de Marbeuf, conseiller, maître des comptes à Rouen, obtint des lettres de noblesse en 1709; son fils Guy-François Laignel de Bouclon, seigneur de Marbeuf, officier en la monnaie de Rouen, fit une vente le 11 mars 1760, à Gilles-Thomas Vastel, sieur du Boulay, etc.

LE PRIEURÉ DE ST-PHILIBERT fut fondé vers 1120, sur l'invocation de St Pierre, par Bosen, abbé du Bec, avec le concours et l'appui d'Arnoul, évêque de Lisieux, qui fit donation à la maison naissante du patronage de 4 églises.

Rainfroy I^{er}, prieur du prieuré de St-Philibert, donna une charte, en 1147.

En 1235, Maheu de la Poterie accorde au prieuré de St-Philibert, la dime du poisson de son étang de Blochel-sur-Risle.

Foulques, évêque de Lisieux, concilie, en 1253, le couvent du Bec et le prieur de St-Philibert avec le curé de la paroisse, au sujet de certaines redevances.

En 1303, le prieur de St-Philibert était un des électeurs nommés pour élire un abbé du Bec, après la mort d'Imier.

Roger de la Queue, prieur de St-Philibert, assistait, en 1326, à l'élection de Geoffroy Fare.

D'après l'aveu du Bec de 1521, le prieuré de Montfort, fondé par Hue de Gand, comte de Montfort, consistait en un monastère, maison, colombier, grange, moulins, viviers, pescheries, gort, droit de garenne en la Risle, depuis le pont de Montfort jusqu'à l'eau des seigneurs de Condé, prés et bois francs de tiers et danger, fief noble à court

et usage en basse justice, droits d'usage en la forêt de Montfort. L'année suivante, Dom Jean de St Gilles, prieur claustral du Bec et prieur de St-Philibert, fit un bail à Pierre Vimont et un autre à Guillaume de Launay.

En 1524, Robert Roux, moine du Bec, était prieur de St-Philibert.

Les Huguenots commandés par d'Aigneaux, après avoir brûlé Montfort, en 1562, vinrent attaquer le prieuré de St-Philibert, mais leurs attaques furent repoussées avec grands dommages pour eux (1).

Nicolas du Bosc, prieur de St-Philibert, mourut en 1588.

En 1597, Mgr de Pericard, évêque d'Avranches et prieur de St-Philibert, avait vendu un trait de pêche en la Risle et quelques rentes seigneuriales, faisant partie du temporel de ce prieuré; l'acquéreur revendit le tout à un tiers. Plus tard, Mgr de Péricard, évêque d'Angoulême, ayant obtenu la commende du prieuré de St-Philibert, fit annuler ces vente et revente malgré une possession de 60 années, par arrêt du 21 juin 1657.

En 1757, Dom François Vitasse, prieur titulaire de St-Philibert, requiert enregistrement de ses lettres de provision.

Au moment de la Révolution, le prieur de St-Philibert avait dans sa mense, la ferme du Val-Tesson.

FIEF DE ST-PHILIBERT-SUR-RISLE. Les moines du Bec aliénèrent probablement une partie de leur fief de St-Philibert, car en 1541, Christophe Le Cornu tenait du Bec, un demi-fief de haubert, valant 100 l. de revenu.

Les familles de Fay et Paulmier de la Bucaille, le possédèrent ensuite.

St-PHILIBERT-SUR-RISLE, cant. de Montfort, sur la Risle. — Sol: alluvions contemporaines, diluvium, craie glauconieuse. — *St. ch. de fer* de Glos à Pont-Audemer. — *Ch. de gr. com.* n° 15, de Routot à St-Georges-du-Viévre. — *Ch. d'inf. com.* n° 34, de Pont-Audemer à Serquigny. — 4 cont., 13,798 fr. en ppal. — Rec. ord., budg. 4,618 fr. — Surf. terr., 1315 hect. — Pop. 1,177 hab. — ☒ et percep. de Montfort. — Rec., cont. ind. de St-Georges-du-Viévre. — Paroisse. — Presbyt. — Ecoles spéc. de 40 garç. et de 46 filles. — Bur. de bienf. — 8 déb. de boissons. — 11 per. de chasse. — Dist. en kil. aux ch.-l. de dép., 54; d'arr., 12; de cant., 1.

Dépendances: LA BARONNIE, LA BENEU-
DERIE, LES BRUYÈRES, LA BUISSONNIÈRE,
LA CAHOTTERIE, LE CARFOUR-LAIGNEL, CA-

RENTONNE, LA CASSETTE, LA COUR, LA
FERME-DU-VIÈVRE, LA FERME-MAYEUX, LA
FONTAINE, LES GRANGES, LE LIEU-MAR-
QUANT, LE MOULIN-DU-VIÈVRE, LE MOULIN-
LÈVÈSQUE, LA MOULINIÈRE, LES MARREUFS,
LE NID-DE-CHIEN, L'ORME-DUBUC, LA PA-
GNONNERIE, LES PARQUIERS, LE ROSSIGNOL.

Agriculture: Céréales, bois, prairies. — 1,500 arbres à cidre.

Industrie: 4 moulins à blé. — 1 fabrique de toiles. — 1 moulin à foulon. — 1 moulin à tan. — 1 four à chaux.

Patentés: 41.

(1) Notes Le Prévost.